25 avril 1990 N° 22

ENFANCE ET SAINTETÉ

Bulletin de l'Association des Amis d'Anne de Guigné

Sommaire

Éditorial..... 1
Anne de Guigné déclarée vénérable – Texte latin.....2
Anne de Guigné aujourd'hui..... 5
Un appel du Père Postulateur :il faut à présent un miracle !..... 8
Oui, l'enfant est capable de Dieu !..... 8
Des nouvelles d'Anne..... 10

Éditorial

Un pas vient d'être franchi.

Nous sommes dans la joie !

Dans la louange tout d'abord. Car il s'agit de glorifier le Don de Dieu pour notre chemin.

L' "héroïcité des vertus" d'Anne de Guigné vient en effet d'être reconnue. C'est-à-dire : le courage de sa foi et de son témoignage. Courage héroïque qui a uni Anne à son Seigneur, dans sa passion d'amour, d'une manière particulière. Nous le savons, son courage dans le sillage du Christ entraîne et entraînera le nôtre. Il féconde notre amour de Dieu et de nos frères.

Merci donc pour ce don qui nous a été fait un jour, pour notre chemin.

Les enfants n'ont pas besoin d'attendre l'âge adulte, nous le voyons, pour devenir des soutiens et des maîtres. Soutiens et maîtres pour leurs camarades. De leur temps. De tous les temps. Soutiens et maîtres pour les adultes : tout autant !

Il faut maintenant poursuivre l'instruction de la cause d'Anne de Guigné. S'il plaît à Dieu, pour la gloire de Dieu et pour notre édification nous souhaitons Anne déclarée bienheureuse un jour. Confions-lui donc nos appels et nos intentions. Et demandons-lui de se manifester. S'il plaît à Dieu.

Le diocèse d'Annecy se réjouit et prie. Avec tous les amis d'Anne de Guigné.

+ Hubert Barbier, évêque d'Annecy

ISSN 0760-8934

Publication du Décret d'héroïcité des vertus de la Vénérable Anne de Guigné

Vous trouverez ci-après, reproduit intégralement, le texte original latin du décret proclamant l'héroïcité des vertus d'Anne de Guigné. Le temps et l'espace nous manquent pour vous en donner cette fois la traduction française, qui paraîtra dans le prochain numéro.

CONGREGATIO DE CAUSIS SANCTORUM

Decretum
Annecien. seu Nicen.
Canonizationis
Servae Dei
Annae de Guigné
Puellae
(1911-1922)

Super dubio

An constet de virtutibus theologalibus Fide, Spe et Caritate tum in Deum tum in proximum, necnon de cardinalibus Prudentia, Iustitia, Temperantia et Fortitudine eisque adnexis, in gradu heroico, in casu et ad effectum de quo agitur.

Licet universum hominum genus infinita caritate Dominus noster Iesus Christus complecteretur, teneriore tamen animo pueros est prosecutus, qui in illa verba amoris plena erupit : « Sinite parvulos venire ad me, et ne prohibueritis eos ; talium enim est regnum Dei » (Mc 10, 14). Quapropter et Christi Ecclesia, amatissima cunctae humanae familiae mater, Divinum ipsum Magistrum imitando, impense studet ut sedulae pueris adolescentibusque tribuantur curae praeceptaque tradantur opportuna, ut pii atque intemerati crescant sintque ubivis Christi bonus odor. Profecto, in Ecclesia Christi nullo non tempore, nostra quoque aetate dum iactantia, superbia, violentia morumque corruptio universum mundum

mergere videntur, defuerunt ex puerorum iuvenumque agminibus qui, Spiritu Sancto moti peritaque manu ducti mediisque adhibitis, quae ipsa Ecclesia suggerit, virtutum fulgore coruscarent ; neque immerito de iis verba divini eloquii in laudem iusti scripta usurpari possunt : « Consummatus in brevi, explevit tempora multa » (Sap 4, 13). Quorum in numenun recensenda est Anna quoque de Guigné.

In pago vulgo dicto Annecy-le-Vieux, haud procul ab Annecio urbe, in partibus Sabaudorum, die 25 mensis Aprilis anno 1911, maior inter liberos Iacobi de Guigné et Antoniettae de Charette de la Contrie, nata est Ioanna Maria Iosepha Anna de Guigné. Quae puella, prima aetate animum ostendit morosum, superbum, iracundum, invidum, minus obsequentem. Attamen, cum res se ita habebant, die 22 mensis Iulii a. 1915, Annae pater, in prima manipuli sui acie proelians, ab hoste interfectus est. Infausto illo eventu necnon summo matris suae dolore permota, puella, annum agens vix quartum, viam aggressa est verae et altae conversionis, omnes contendens nervos ut « bona esset », ut mater ipsius cupiebat, fortitudinemque ab intima familiaritate lesu ad hoc adeo hauriens, ut brevi mitis, oboediens, humilis fieret.

A mense Novembri anni 1916, cum Anna christianae doctrinae studium incepit ut se pararet ad Sanctam Eucharistiam primum suscipiendam, ita progressa est in scientia, etiamque in via perfectionis, ut die 26 mensis Martii a. 1917, annum agens sextum, sita Christi accipere corpus sit.

Iam tum, hoc est usque ad mortem, per quinque videlicet annos, ad tantum perfectionis gradum, quamvis in rebus suae aetati accommodatis, ascendit ut sanctitas eius propinquis ac domesticis omnibus evaserit perspicua.

Cum ad semper maiorem cum Deo communionem sic intendebat, afflicta est morbo cerebrali (qui fuit, ut videtur, meningitis) ; dolores quos patiebatur atroces Deo offerebat intima cum laetitia, mirum praebens exemplum fortitudinis ac perpessionis, patientiae ac oboedientiae, spei et caritatis. Ingravescente morbo, Sacramenta Paenitentiae et Eucharistiae devote recepit petita ac denique extrema, ut dicebant, unctione munita est. Paucis postea diebus, animam die 14 Ianuarii a. 1922 Deo redidit.

Sanctitatis fama, miro modo, si honestum Servae Dei cognatorum silentium et Causae beatificationis substantiarum egestatem perpendis, in universo orbe cito diffusa est et dudum viget.

Processus informativus igitur, instructus est apud curiam episcopalem Anneciensem ab anno 1932 ad annum 1934. Qui processus ad Sacram tunc Rituum Congregationem delatus, die 14 Ianuarii a. 1935 apertus est. Atvero, ob teneram Servae Dei aetatem, orta est statim dubitatio, num pueri puellaeque a

septimo aetatis anno usque ad decimum quartum annum capaces essent heroicae virtutis exercendae. Quae quaestio iterum iterumque a theologis, psychologis, paedagogis explorata, enodationem tandem, in Congregatione Plenaria S. Congregationis pro Causis Sanctorum diebus 1 et 2 Aprilis a. 1981 habita, consecuta est. Ideo, moderante Rev.mo P. Yvone Beaudoin, o.m.i., relatore, adiutricem operam praebente cl.ma Renata de Tryon-Montalembert, apparata est Positio super virtutibus praefatae Servae Dei, quam Rev.dus P. Daniel Ols, o.p., huius causae Postulator, eidem Congregationi nuper exhibuit ut rite disceptationi subiceretur. Hinc die 10 Februarii a. 1989, actus est, secundo cum exitu, Congressus Pecullaris Theologorum Consultorum, moderante Rev.mo P. Gaetano Stano, o.f.m. conv., Promotore Fidei ad casum. Deinde, Patres Cardinales et Episcopi, in Congregatione Ordinaria die 16 Ianuarii a. 1990 habita, Causae Ponente Em.mo Cardinali Eduardo Gagnon, agnoverunt Servam Dei Annam de Guigné heroicum in modum virtutes theologales, cardinales et adnexas exercuisse.

Facta demum de hisce omnibus Summo Pontifici Ioanni Paulo II per subscriptum Cardinalem Praefectum relatione, Sanctitas Sua, vota Congregationis de Causis Sanctorum libenter excipiens, mandavit ut Decretum super heroicis Servae Dei virtutibus rite conscriberetur.

Quod cum factum esset, accitis hodierna die eisdem Cardinalibus Praefecto Congregationis atque Causae Ponente, meque Antistite iam a Secretis, ceterisque de more convocandis, eisque astantibus, Beatissimus Pater sollemniter declaravit : Constare de virtutibus theologalibus Fide, Spe et Caritate tum in Deum tum in proximum, necnon de cardinalibus Prudentia, Iustitia, Temperantia et Fortitudine eisque adnexis, in gradu heroico, Servae Dei Annae de Guigné, in casu et ad effectum de quo agitur.

Hoc autem Decretum in vulgus edi et in acta Congregationis de Causis Sanctorum referri mandavit.

Datum Romae, die 3 mensis Martii A. D. 1990.

Angelus Card. Felici, Praefectus

L. ✠ S.

+ Traianus Crisan, Archiep. tit. Drivastensis, a Secretis

Anne de Guigné aujourd'hui

par le Cardinal Gabriel-Marie Garrone

Le samedi 3 mars 1990, le Souverain Pontife Jean-Paul II a approuvé, parmi d'autres, le Décret officiel proclamant l'« héroïcité des vertus d'Anne de Guigné », une petite Française née le 25 avril 1911 à Annecy-le-Vieux, morte le 14 janvier 1922.

L'Église prend là une grande responsabilité. Elle ne peut engager son autorité sans la garantie de sa mission divine. C'est qu'il s'agit de présenter officiellement au Peuple chrétien l'exemple d'une vie propre à éclairer la sienne. De la part de l'Église, l'engagement est donc d'une extrême gravité. C'est bien ainsi qu'elle l'entend et les délais qu'elle impose pourraient paraître superflus. Ils ne le sont pas. Bientôt, nous pouvons l'espérer désormais, l'Église pourra nous dire que tout chrétien peut chercher sans se tromper un exemple sûr en la personne d'Anne de Guigné.

C'est ainsi que l'humble et brève existence de cette petite fille de chez nous pourra très légitimement apparaître à bien des âmes qui cherchent une lumière, comme un modèle assuré de la part de Dieu. Ne laissons pas passer ce geste de la Providence sans nous arrêter pour voir s'il ne représente pas pour nous aujourd'hui une proposition généreuse et singulièrement opportune.

C'est presqu'une enfant que Dieu nous invite à regarder en son Nom comme une lumière et comme un secours.

Rarement invitation divine a présenté un caractère plus pressant d'opportunité et d'espoir.

L'instinct naturel aujourd'hui devant ce geste de l'Église pourra, au premier abord, susciter un peu de surprise. Ce n'est pas un modèle à nous proposer si nous nous arrêtons à ce que l'enfance peut signifier aussitôt d'incertain et d'imparfait. Peut-on chercher du côté d'un être encore en formation un "maître" dont on accepterait la loi ? Peut-on, à l'heure où la foi parmi nous paraît si incertaine, aller chercher dans un visage d'enfant de quoi l'assurer et la réconforter ? C'est la réaction quasi instinctive de l'homme aujourd'hui, à l'heure où tant d'objections surgissent et où l'on discerne mal la ligne de conduite à garder dans ce monde incertain.

Le témoignage d'Anne de Guigné est tout simple : *un amour filial d'une pureté et d'une puissance telles que la grâce de Dieu en fait l'instrument d'une sainteté.*

Rarement il a été plus qu'aujourd'hui question de l'enfant. L'effort généreux de l'Église, l'exemple chrétien offert dans des milieux presque miraculeusement

conservés, n'empêchent pas qu'il soit plus souvent question, dans la presse ou dans le spectacle, de témoignages et d'informations concernant l'enfance plus capables de nous révolter que de nous édifier : il est inutile ici d'en dire davantage. La presse n'est que le signe d'un état d'esprit et d'un climat où l'enfance apparaît tour à tour victime innocente, torturée parfois, plus souvent encore indésirable, massacrée, méprisée. L'effort de la bonne volonté chrétienne et humaine ne peut suffire à compenser l'immense détresse de l'enfance indésirée, condamnée avant d'exister. Plus encore qu'une condamnation, c'est un redressement des esprits et des cœurs qu'il faut souhaiter et progressivement assurer. C'est donc une faveur divine que cette intervention de l'Église saluant ainsi par une victoire de la foi et de la charité la merveille incomparable d'une âme d'enfant où Dieu nous invite à découvrir notre espérance. L'enfance est un miracle divin lorsque l'homme ne l'empêche pas de répondre au miracle de sa création. Quand l'Église nous montre à l'évidence, avec la garantie de sa parole, ce que peut être un enfant quand Dieu peut en faire ce qu'il se propose, il faut nous réjouir et exploiter de notre mieux ce don divin.

Anne de Guigné est une enfant, mais une enfant qui grandit dans la lumière de la foi et de la charité et qui nous dit ce que Dieu veut faire de ce qu'il donne à une mère, à une famille, au monde. La sainteté d'Anne de Guigné commence, ou plutôt réside tout entière dans le choc spirituel exploité à sa limite par un cœur d'enfant tout neuf, devant la souffrance d'une mère à qui l'horreur d'une guerre vient d'arracher son jeune époux. Anne de Guigné n'est pas autre chose que le produit spirituel et merveilleux d'un cri jaillissant dans le cœur d'une toute petite fille devant la souffrance de sa mère atteinte, à 29 ans, par la mort du père frappé au combat. *Anne voit souffrir sa mère. Librement et d'un élan jamais repris, elle décide qu'elle la consolera et que pour cela elle deviendra « bonne ».*

On assistera désormais à la montée spirituelle étonnante de cette toute jeune enfant. Elle entraînera ses jeunes frère et sœurs : « Il faut être bon : Maman a du chagrin. » La décision dans cette petite âme est irrévocable.

Elle sait qu'il faut, comme elle le dit, « en demander la grâce au Bon Dieu ». Pas un moment elle ne sera infidèle à un appel qui vient de plus haut dans son cœur et auquel elle s'efforcera de ne jamais rien refuser. Cette petite vie est le témoignage d'une existence en qui l'on voit grandir progressivement toutes les vertus qui font une âme chrétienne. Proche de ses frère et sœurs, elle s'efforce d'être pour eux une lumière qui leur montre la route sans se démentir.

Cette charité filiale et fraternelle est la source où une à une s'alimentent toutes les vertus qui font l'homme animé par la grâce et fidèle à son destin. J'ai écrit moi-même, séduit dès l'abord par cette expérience de l'enfance chrétienne travaillée par

la grâce : « Il est bon de voir ce que l'amour de Dieu, l'Eucharistie peuvent faire dans une âme d'enfant. Les temps peuvent changer, Dieu ne change pas, ni les dispositions qu'il cherche à procurer dans un cœur bon et ouvert. Humilité, serviabilité, souci des autres, attention à tous, esprit de sacrifice, joie, bref tout ce que saint Paul décrit pour nous faire entendre ce qu'est la sainteté. »

Bien des ouvrages d'une qualité indiscutable ont déjà été écrits à la mémoire d'Anne de Guigné. On voit rayonner progressivement dans cette âme d'enfant saisie par Dieu si tôt toutes ces grandes vertus que saint Paul nous a appris à découvrir dans une conscience dont le Christ est maître. Il n'y a pas de mot si grand dans la langue de saint Paul qui ne se prête à trouver dans l'âme de cette petite fille, au témoignage de tous les siens, sa parfaite expression.

Or c'est bien à cela que Dieu invite celles qui, à la lumière de leur foi, ou simplement en écoutant battre leur cœur, reconnaissent l'appel qui leur est personnellement adressé. On éprouve une sorte de terreur à penser à tel ou tel de ces propos, de ces gestes aujourd'hui si familiers où s'exprime une volonté d'ignorer ce que Dieu veut faire quand Il appelle une créature humaine à la vie. Peut-on véritablement ne pas remercier l'Église de nous obliger à regarder en face le projet de Dieu lorsqu'il nous apparaît dans sa vérité et dans sa grandeur ? Quelle est la femme qui resterait insensible en regardant le projet de Dieu dont elle peut devenir et dont elle devient l'instrument ? C'est bien à cela que Dieu destine celle qui devient mère ; c'est bien cet honneur qui lui est fait, d'accompagner l'œuvre de Dieu et d'en discerner, avec l'intelligence que donne l'amour maternel, ce qu'il lui apporte à elle-même de grandeur inouïe. Les mots de la foi sont-ils exagérés quand ils rappellent à la mère chrétienne ce que Dieu lui donne ? Toutes les richesses de la grâce dont le témoignage nous est apporté à travers l'exemple d'une famille vivante ne sont en rien mises en cause par ce que le monde nous présente par contraste.

Heureuse la mère qui peut vivre ce qu'a vécu la mère d'Anne de Guigné ! Heureuse la femme qui, à travers ses propres insuffisances et ses propres détresses, comprend l'œuvre de Dieu et s'efforce de la servir !

Encore une fois, il faut bénir l'Église de donner à un monde perverti, mais plus encore découragé, le spectacle d'une réussite qui doit être dans le cœur d'une femme et dans la pensée de l'Église une joie plus profonde que toutes les détresses.

Il faut souhaiter que soient lus et médités les ouvrages déjà nombreux et excellents où un témoignage très simple nous apporte la certitude d'une réussite à laquelle toute mère a droit.

Gabriel-Marie, Cardinal Garrone

Un appel du Père Postulateur :il faut à présent un miracle !

On peut lire, dans l'*Osservatore Romano* du dimanche 4 mars 1990, que la veille, samedi 3 mars 1990, a été promulgué, en présence du Saint-Père, le décret reconnaissant l'héroïcité des vertus de la Servante de Dieu, Anne de Guigné.

Un pas de grande importance vient d'être ainsi franchi vers la béatification de notre petite Anne et la joie que nous cause cet heureux événement se traduit, avant tout, par une action de grâces rendue au Seigneur tout-puissant qui a permis que la cause parvînt à ce point décisif si peu de temps après sa reprise.

Mais il nous faut aussi remercier tous ceux qui, par leurs prières, leur témoignage, leur aide matérielle, ont permis le progrès de la cause : Mgr l'Évêque d'Annecy et les membres de l'Association des Amis d'Anne de Guigné, tout particulièrement. Et nous devons une reconnaissance toute spéciale à M^lle^ de Tryon-Montalembert qui non seulement a fourni le lourd travail de la rédaction de l a *Position*, mais qui, avec un dévouement infatigable, s'emploie sans répit à travailler en faveur de la cause.

Nous ne sommes cependant qu'à mi-chemin. Pour procéder à la béatification, l'Église demande, dans sa sagesse, ce qui peut être considéré comme une confirmation divine du jugement des hommes : un miracle. C'est en ce sens, désormais, que doivent se concentrer nos efforts et nos prières. Il faut recourir à l'intercession d'Anne ; il faut me communiquer tous les faits qui pourraient être miraculeux. J'ai l'espoir que bientôt le Seigneur daignera manifester son approbation à la béatification de la nouvelle Vénérable, mais il nous faut le lui demander avec persévérance et confiance : notre siècle a tant besoin de l'exemple de sainteté que peut lui fournir Anne de Guigné !

P. Daniel Ols, o.p., Postulateur

Oui, l'enfant est *capable* de Dieu !

par Marie-Madeleine Martinie

« Ne parlez pas aux enfants de sacrifice, c'est une notion dépassée. »

« Ne leur parlez pas de péché, vous les traumatiseriez. »

« N'étouffez pas la spontanéité des enfants en leur parlant de responsabilité. Qu'ils soient gentils avec tous, cela suffit. »

Telles sont, en maintes paroisses, les consignes données aux catéchistes. Et celle-ci, qui est pire encore : « Ne parlez pas de Dieu aux enfants quand ils sont tout

petits ».

De telles consignes sont tout simplement aberrantes. Ceux qui les donnent ont voulu, peut-être, lutter contre des traces de jansénisme. Mais fallait-il pour autant oublier que la petite enfance est un âge religieux ? Fallait-il oublier que le Christ disait : « Laissez venir à moi les petits enfants » ? Et qu'il y a toujours eu dans l'Église des enfants – telle Anne de Guigné dont l'héroïcité des vertus vient d'être solennellement reconnue – qui ont pris la foi au sérieux et donné leur cœur au Seigneur ?

Violette d'André, dans un livre qui vient de paraître, cite, de ses petits-enfants, des phrases charmantes et profondes. Comme celle-ci, d'un enfant de quatre ans qui, voyant prier sa grand-mère, lui dit : « Je vois Dieu dans tes yeux et dans ton cœur ».

Mais parfois, c'est nous qui pouvons voir Dieu dans les yeux et le cœur d'un enfant. Un missionnaire en Chine, le Père Amelio Crotti, raconte, sur une toute petite Chinoise, Siao Mei, qu'il avait baptisée un an plus tôt, une histoire poignante.

Siao Mei était en prison avec sa mère, pour crime de foi chrétienne. Et la petite fille pleurait tant que la mère n'y tenant plus, décida d'abjurer. On la fit monter sur une estrade devant des milliers de gens et dire : « Je ne suis plus chrétienne ». La petite fille était là. Elle avait si bien compris que, rentrée chez elle, elle dit : « Maman, aujourd'hui Jésus n'est pas content de toi ». Sa mère lui expliqua qu'elle avait menti pour la sauver, elle, Siao Mei.

Et Siao Mei, qui savait ce qu'était la prison, puisqu'elle en sortait, dit : « Si c'est pour Jésus, je te le promets, je ne pleurerai plus en prison. » La mère retourna voir le directeur de la prison et dit qu'elle avait menti. On la remit en prison avec sa fille… qui tint sa promesse de ne plus pleurer. Elle avait trois ans et demi.

Le reste de son histoire est à lire dans l'Almanach 1990 de Saint-Pierre-Claver. Ce serait la déflorer que de la raconter ici. Mais elle dit qu'une âme d'enfant est *capable de Dieu*, c'est-à-dire peut L'accueillir, tout comme celle d'un adulte.

Marie-Madeleine Martinie

Des nouvelles d'Anne

Nous vous donnons ci-après des extraits du courrier reçu :

Lettre adressée au Père Daniel Ols par un moine d'Aiguebelle.

Ordre de Cîteaux
Commission historique
Abbaye Notre-Dame d'Aiguebelle
26230 MONTJOIE

Le 16 janvier 1990

Révérend Père,

C'est avec une grande joie que j'ai lu dans le dernier numéro de *Feu et Lumière* l'article sur Anne de Guigné et l'annonce que vous êtes Postulateur de la cause.

Depuis très longtemps je connais Anne que je considérais comme une "petite sœur" déjà au Ciel. Je ne l'ai pas connue personnellement, étant trop jeune, mais j'ai bien connu "Demoise", M^lle^ Basset, avec qui j'ai correspondu longtemps. Ses souvenirs n'ont pas tous été publiés mais on en trouve dans l'ouvrage *Anne de Guigné : documents authentiques*, par l'abbé Wihler et le P. Moullin…

Je n'ai pas de miracle à témoigner, mais seulement une assistance spirituelle qui dure depuis cinquante ans. J'aime beaucoup cette parole : « Quand vous aurez besoin de quelque chose, c'est à moi que vous le demanderez. » Je l'ai vérifié bien des fois.

Si c'est la volonté de Dieu, je souhaite de tout cœur qu'Anne de Guigné soit présentée comme modèle aux enfants de notre terre, et je vous remercie de tout ce que vous pouvez faire dans ce but.

Tout récemment, il y a quinze jours à peine, j'ai offert à une petite fille de la paroisse de Montjoyer, dont dépend le monastère, un exemplaire du livre de Wihler et Moullin.

Veuillez agréer, Révérend Père, avec tous mes vœux, l'expression de mes respectueux sentiments et l'assurance de ma prière.

P. Jean de la Croix Bouton, Secrétaire de la Commission d'Histoire

Lettre de H. S. du 12 janvier 1990 – « C'est la première fois que je fais une telle démarche. La Providence et l'esprit de sincérité me poussent à vous écrire. Avec du recul bien sûr, puisque les faits remontent à quelques années (entre 5 et 7 ans).

Un week-end passé à la campagne dans le charmant village de Dingy-Saint-

Clair près d'Annecy-le-Vieux, chez mes parents, en compagnie de mon mari et de mes deux enfants très jeunes. Le soir, au coucher, la photo d'Anne de Guigné est là, posée, par les bons soins de maman, sur la table de chevet de notre chambre, mais je n'y prête pas vraiment attention. En effet, je suis trop préoccupée par la mésentente qui s'installe une fois de plus entre mon mari et moi-même, et au cours de la nuit, je n'ai qu'une envie, c'est une fois de plus de me précipiter vers mes parents pour pleurer et me plaindre.

Au comble de l'exaspération, je vais me lever et soudain mon cœur se tourne vers la petite Anne près de moi : un sacrifice, me confirme-t-elle, est la seule joie qui dure. "Si tu aimes vraiment ta famille, fais un sacrifice." Je lui réponds : "Cela m'est impossible, je n'en peux plus." Mais aussitôt je décidais d'obéir. Instantanément, une grande paix côtoyait ma souffrance. Nous sommes maintenant un couple heureux avec trois enfants merveilleux. Je rends grâce au Seigneur. Je remercie la petite Anne. Ma lettre est une prière pour appuyer la demande de la canonisation d'Anne. »

Lettre de J. P., du 3 janvier 1990 – « Voici quelques années, j'ai reçu, par hasard un écrit la [Anne de Guigné] concernant. J'ai ensuite éprouvé le désir d'aller me recueillir sur le tombeau de la famille où elle repose, au cimetière d'Annecy-le-Vieux. J'y suis retourné plusieurs fois ensuite (depuis 10 ans environ).

Lors de ma dernière visite, en automne 1989, l'un de mes fils, M., 24 ans, m'accompagnait. M. souffre hélas de dépression depuis quatre ans déjà. Il est suivi régulièrement par un médecin. Avec ma femme, ce jour-là, nous l'avons particulièrement recommandé à Anne de Guigné, en priant le chapelet devant le tombeau.

Je puis aujourd'hui affirmer que depuis lors (soit 4 mois) M. va beaucoup mieux et son état s'améliore de manière constante (le médecin l'a lui-même constaté). Je n'hésite pas à attribuer ce changement évident à l'intervention de la petite Anne de Guigné.

Pour moi-même aussi (ennuis de santé), je l'invoque avec confiance et je ne doute pas qu'elle m'aidera.

Merci de verser ce modeste témoignage de reconnaissance au dossier de cette petite mais si attachante servante de Dieu. »

De la même personne, lettre du 17 janvier 1990 – « J'ai bien reçu votre lettre du 7 janvier 1990 et je vous en remercie vivement. Il est évidemment difficile de prouver scientifiquement – dans ce genre de maladie si fluctuante – l'amélioration

constatée chez mon fils M. Je crois personnellement, et mon épouse aussi, à l'intervention évidente de la petite Anne de Guigné, à l'occasion de notre démarche à Annecy-le-Vieux.

Cependant, peu après, mon fils a cessé de se rendre (pour une question de distance surtout) chez ce médecin pour être suivi par l'un de ses confrères à Sion, ville proche de son domicile. Il m'est dès lors difficile de demander une attestation à son premier médecin (qui avait donc oralement admis cette nette amélioration).

Mais bien entendu, vous pouvez publier intégralement mon témoignage et je suis même très fier de participer ainsi modestement à la glorification de la petite Anne. »

Lettre de B. C., du 12 janvier 1990 – « En 1948, notre fille T. âgée de 4 mois a eu de fortes températures pendant environ deux mois. Malgré tous les examens possibles, on n'a pu trouver la cause de cette fièvre. Quatre médecins nous ont déclaré qu'ils ne pouvaient plus rien faire pour la petite et qu'elle allait mourir d'inanition. Finalement, on nous conseilla d'essayer encore un médicament que l'on ne pourrait donner que dans un centre hospitalier universitaire. Alors, nous avons pris rendez-vous avec un professeur (pédiatre) de ce centre.

La veille du départ, une cousine de mon mari, religieuse, nous envoie une relique d'Anne de Guigné en nous disant de la mettre sur l'enfant.

Le matin du départ, on s'aperçoit que la température est complètement tombée. En arrivant dans le centre universitaire, le professeur nous demande ce que nous venons faire. Il a simplement prescrit du fer, car la petite était un peu anémique d'être restée deux mois enfermée.

Ma mère ayant une grande dévotion pour Anne de Guigné, elle avait été rendre visite à ses parents. Mon mari et notre entourage trouvent que c'est un fait extraordinaire et je serais heureuse d'avoir une brochure sur Anne.

Prière d'intercession
pour la cause de béatification de la

Vénérable Anne de Guigné

Seigneur, tu as permis que ton Église déclare "Vénérable" ta servante Anne de Guigné.

Donne-nous d'apprécier le caractère prophétique de cette reconnaissance dont saint François de Sales a été le promoteur : l'appel universel à la sainteté. Cette doctrine a été reconnue un « bien de l'Église » par Pie XI et Vatican II (*Lumen Gentium*). L'Église en a tiré pour ce temps la conséquence annoncée par saint Pie X, quand il a promulgué le décret, y compris pour les enfants, de la communion fréquente et précoce dès l'âge de raison : « Il y aura des saints parmi les enfants ».

Donne-nous d'apprécier ce cadeau de Dieu : la sainteté possible pour toute condition, à tout âge, et donne-nous de parcourir, par la docilité au Saint-Esprit, le chemin qu'a suivi Anne de Guigné, chemin dont elle a appris le tracé en se préparant à la confirmation : l'obéissance prompte « comme l'électricité », sur-le-champ, aux sollicitations que propose l'Esprit-Saint.

Obtiens-nous par son intercession les signes qui nous permettront d'apprécier en Anne de Guigné la jeune sainte que tu proposes à notre vénération et à notre imitation : Toi qui règnes, Père, Fils et Saint-Esprit, pour les siècles des siècles. Amen.

Avec la permission de l'Évêque d'Annecy.

+ Jean Sauvage, ancien évêque d'Annecy

La Vénérable

Anne de Guigné

1911-1922

Directeur de la publication : Suzanne Roncin

Document recomposé et mise en page à partir d'un exemplaire original.
© 2012 Association des Amis d'Anne de Guigné.